de lagreable maison danuers ce 20 auril

1654

Je ne doutte pas que vous ne
recevue avec bioye ce broillon
escry ala paste pour vous
dire que lon n'est arives non
seullemant ysy heureusemant
mais avec toutte le souvenir ay
ay la recougnesance ce que
lon doit aboutte les bontes
que vous aves eue pour
moy je vous asure que
vous aystte bien souhaitté ysy
presantemant ou la chère
oy iu comparable fauhlque
nous faict entendre des
chose toutte rare ay toutte
exhordinaire elle ioue
millefois mieux de iour en iour

je baise les mains pour Bruxelle avec esperoir desespre-
ce la haise bien fort en [illegible] de mes [illegible]

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-9.1, nr. 18
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/5607

il a fallu que madame me permette
de vous rendre conte dans sa lettre de
la commission que vous maves donne pour
~~vne~~ chere francisque de laquelle ie me suis
aquite fort bien car ie lentendis
jouer hier soir iusqua minuit et il
la viens de quiter tout a lheur pour
vous escrire elle est tousiours plus merveilleuse
enfin aupres delle ie ne suis point habile
mais une fort bonne escoliere car iauray une
sçavante admirable iespere que pour cette vne
vous seres satisfait de moy vous asseurant quen toutes
dautre commission que vous me donneres ou il ira
de vos interest plustost en celle icy que ie men aquiteres
autre liens

ie part demain pour Bruxelle avec espoir desper
at la haye bien tost ou lune de mes plus
grande roye ay destre ches vous sur tout
quand ie ioue du clauesing et nous de la
~~[illegible]~~ violle cors du chelle du faut vat
ay chanses dinportance cest la soutte mes
nouvelle laisant a mr duarses le sur
plus ne vous pouuant dire une
plus ~~[illegible]~~ nouvelle que celle qui
le suis a vous pour iamais estant
vre aymable tenkiere
Beatrice [illegible]

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-9.1, nr. 18
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/5607

de lagreable maison danuers ce 20 auril 1659

Je ne doutte pas que vous ne
receüe auec ioye ce billon
escris a la haste pour vous
dire que lon nest a ynes non
seullemant ysy heureusemant
mais auec toutte le souuenir ay
ay la recognesance que
lon doit a toutte les bontes
que vous aues eue pour
moy ie vous asure que
vous aystte bien sortie ysy
presantemant ou la chere
ay incomparable franhlyne
nous faict entandre des
chose toutte rare ay toutte
extraordinaire elle ioue
mille fois mieux de iour en iour

ie pars demain pour Bruxelle auec espoir destre
at la haye bien tost ou lune de mes plus
grande ioye ay destre ches vous sur tout
quand ie ioue du clauesing et non de la ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ violle cor duchelle du fant vat
ay chantes dimportance cest la toutte ma
nouuelle laisant a mr duartes le sur
plus ne vous pouuant dire une
plus ueritable ~~[illegible]~~ nouuelle que celle que
ie suis a vous pour iamais estat
vre aymable heritiere Beatrice de

Il a fallu que madame me permette
de vous rendre conte dans sa lettre de
la commission que vous maves donne pour
~~ma~~ sa chere francisque de laquelle ie me suis
aquite fort bien car ie lentendis
iouer hier soir iusqua minuit et il
ne viens de quiter tout a lheur pour
vous escrire elle est touiours plus merveilleuse
enfin aupres delle ie ne suis point habile
mais une fort bonne escoliere car iay une
gouvernante admirable ie ne sers que pour cette une [?]
vous serez satisfait de moy vous asseurant que toutes
dautre commission que vous me donnerez ou il ira
de vos interest plustost quen celle icy que ie men aquiterez
autre liens [?]